

Les Infos de Base

mercredi 7 novembre 2007
volume 10, numéro 45
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

1 État de la publication

**Code civil du Québec —
Accès aux règles et
Dictionnaire du Droit
québécois**

2 Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

**Liste des modifications
apportées à l'Infobase
Règlements du Québec**

**Liste des modifications
apportées à l'Infobase
Lois du Canada**

Gaudet Éditeur ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant **ACCÈS LÉGAL**^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

État de la publication

L'**Infobase Lois du Québec** et la **Statutes of Québec Infobase** contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 45 du 7 novembre 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 7 novembre 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'**Infobase Règlements du Québec** et la **Regulations of Québec Infobase** contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 45 du 7 novembre 2007, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 44 du 3 novembre 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 22 novembre 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'**Infobase Gazettes officielles du Québec** contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 44 du 31 octobre 2007, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 43 du 27 octobre 2007.

L'**Infobase Lois annuelles du Québec** et la **Annual Statutes of Québec Infobase** contiennent le texte intégral

des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2007.

L'**Infobase Lois du Canada**, la **Statutes of Canada Infobase**, l'**Infobase Lois annuelles du Canada** et la **Annual Statutes of Canada Infobase** contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 22 du 31 octobre 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 31 octobre 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

Le **Code civil du Québec — Accès aux règles** est à jour, sur la base de l'information disponible, au 20 octobre 2007.

Le **Dictionnaire du Droit québécois** est à jour, sur la base de l'information disponible, au 27 octobre 2007.

Code civil du Québec — Accès aux règles et Dictionnaire du Droit québécois

La période d'évaluation des deux nouveaux livres de la bibliothèque **Accès Légal, Code civil du Québec — Accès aux règles et Dictionnaire du Droit québécois**, s'est terminée le 30 septembre.

Le **Dictionnaire du Droit québécois** est votre dictionnaire alphabétique et analogique du Droit québécois.

Le **Code civil du Québec — Accès aux règles** est votre *Code civil* raisonné dompteur de complexité.

Appelez-nous au 514/893-2526 pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant ces nouveaux produits ou pour connaître leurs conditions d'abonnement.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur la procédure de sélection des personnes aptes à être nommées membres de la Commission d'accès à l'information, [R.R.Q., c. **A-2.1**, Décision 1384 du 25-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4445], nouveau.

Règlement sur l'assistance médicale, [R.R.Q., c. **A-3.001**, r. 0.002], aa. 1, 3, 6, 8, 12-16, ann. I, III.

Règlement modifiant le Règlement sur l'assistance médicale, D. 888-2007 du 10-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4429, aa. 1-11.

Règlement sur les stages et cours de perfectionnement pouvant être imposés aux infirmières et infirmiers auxiliaires, [R.R.Q., c. **C-26**, Décision du 18-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4432], nouveau.

Règlement sur une activité de formation des physiothérapeutes pour l'utilisation des aiguilles sous le derme pour atténuer l'inflammation en complément de l'utilisation d'autres moyens, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 18-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4433], nouveau.

Règlement sur le comité d'inspection professionnelle de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 18-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4435], nouveau.

Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 18-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4437], nouveau.

Règlement sur les stages de perfectionnement des infirmières et infirmiers auxiliaires, [R.R.Q., 1981, c. C-26, r. 120], remplacé.

Règlement sur les stages et cours de perfectionnement pouvant être imposés aux infirmières et infirmiers auxiliaires, Décision du 18-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4432, a. 2.

Règlement sur les affaires du Bureau, le comité administratif et les assemblées générales de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 121.5], a. 15.4.

Règlement modifiant le Règlement sur les affaires du Bureau, le comité administratif et les assemblées générales de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec, Décision du 28-09-07, (2007) 139 G.O. 2, 4432, a. 1.

Règlement sur le comité d'inspection professionnelle de l'Ordre professionnel des physiothérapeutes du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 136.1], remplacé.

Règlement sur le comité d'inspection professionnelle de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec, Décision du 18-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4435, a. 28.

Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement de l'Ordre des physiothérapeutes du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 144.1], remplacé.

Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec, Décision du 18-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4437, a. 2.

Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles, [R.R.Q., c. **L-0.1**, Avis du 27-11-01, (2001) 133 G.O. 1, 1336], aa. 86, 88, 89, 91.

La Financière agricole du Québec, Avis du 30-07-07, (2007) 139 G.O. 1, 985, aa. 1-4.

Règlement sur les contingents du bois des producteurs de la Beauce, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 65], aa. 2, 4, 6, 13.

Règlement modifiant le Règlement sur les contingents du bois des producteurs de la Beauce, Décision 8889 du 25-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4441, aa. 1, 3-5.

Règlement sur les quotas des producteurs d'oeufs de consommation du Québec, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 289], aa. 1, 71.18-71.23.

Règlement modifiant le Règlement sur les quotas des producteurs d'oeufs de consommation du Québec, Décision 8891 du 26-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4442, aa. 1-8.

Règlement sur la production et la mise en marché des veaux de grain, [R.R.Q.,

c. M-35.1, r. 350], aa. 51.2, 51.20, ann. 1, 3.

Règlement modifiant le Règlement sur la production et la mise en marché des veaux de grain, Décision 8890 du 25-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4441, aa. 1-4.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.